



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

**ONUSIDA**

UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID • OIT  
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

# CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

## Quatorzième réunion

Genève, 26-27 juin 2003

## DECISIONS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

### Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour provisoire

1. Le CCP adopte l'ordre du jour provisoire tel qu'amendé.

### Point 1.2 de l'ordre du jour : Election du Bureau

2. La Zambie est élu Président, le Canada Vice-président et les Pays-Bas Rapporteur.

### Point 1.3 de l'ordre du jour : Examen des rapports des douzième et treizième réunions

3. Les membres du CCP adoptent le rapport de la douzième réunion et le rapport de la treizième réunion, tels qu'amendés.

### Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur exécutif

4. Compte tenu du besoin considérable d'appui supplémentaire aux pays dans la mise en œuvre d'actions visant à atteindre les objectifs et cibles de la Déclaration d'engagement de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (UNGASS), le CCP note et approuve le fait que le Secrétariat de l'ONUSIDA prévoit d'assurer à l'échelon pays un soutien technique plus grand, notamment dans les domaines du suivi et de l'évaluation, de la mise en place de partenariats et de la mobilisation des ressources.
5. Le CCP demande à l'ONUSIDA de promouvoir l'harmonisation et la simplification des règles, procédures et opérations afin de rendre plus efficace la planification et la mise en œuvre dans les pays, et encourage les autres partenaires du développement à faire de même.
6. Le CCP prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de sa décision de décembre 2002 de placer des coordonnateurs du Programme ONUSIDA dans un plus grand nombre de pays et reconnaît que leur rôle est essentiel au bon fonctionnement des Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA et des Equipes de pays des Nations Unies.
7. Le CCP note le rôle crucial que joue l'ONUSIDA dans l'évaluation des besoins mondiaux en ressources pour l'action contre le SIDA et dans le suivi des flux financiers, et la mesure dans laquelle ceci contribue à la mobilisation des ressources. Le CCP demande instamment à l'ONUSIDA, et en particulier au Secrétariat, de redoubler d'efforts, en association avec les partenaires mondiaux, régionaux et nationaux concernés, en vue de localiser des ressources.

8. Le CCP note avec satisfaction que l'ONUSIDA apporte aux pays un appui essentiel en les aidant à obtenir un financement pour leur programme national de lutte contre le SIDA auprès de divers instruments financiers comme le Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA (PPS) de la Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme et d'autres mécanismes multi et bilatéraux, et invite l'ONUSIDA à poursuivre ses activités dans ce domaine.
9. Le CCP note avec inquiétude la féminisation croissante de l'épidémie, met en relief le rôle central des femmes dans la riposte au VIH/SIDA, et se félicite de ce que l'ONUSIDA prévoit de mener une campagne d'envergure en vue d'augmenter l'accès des femmes aux services de prévention et de soins du VIH, de favoriser l'éducation des filles, de lutter contre la violence à l'égard des femmes et de militer pour les droits juridiques et la sécurité économique des femmes (y compris les droits à la propriété et à l'héritage).
10. Le CCP demande instamment à l'ONUSIDA de prendre toutes les mesures nécessaires, en association avec d'autres institutions des Nations Unies, notamment le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour coordonner la riposte du système des Nations Unies à l'effet conjugué du SIDA et de l'insécurité alimentaire, surtout en Afrique subsaharienne, moyennant l'intégration des actions d'urgence, et des actions humanitaires et de développement, les possibilités de programmation conjointe, et l'intégration du SIDA dans les évaluations de la vulnérabilité et les processus d'appels de fonds unifiés.
11. Le CCP demande instamment à l'ONUSIDA d'intensifier les activités menées actuellement de concert avec ses partenaires pour lutter contre les effets de la stigmatisation, de la discrimination et de la marginalisation, et d'encourager les gouvernements à sauvegarder les droits des populations vulnérables et des personnes vivant avec, et affectées par, le VIH/SIDA.
12. Le CCP prend note des progrès considérables de la prévention, des soins et de la prise en charge du VIH/SIDA ainsi que des services de soutien grâce à une plus grande autorité morale et à un engagement politique plus fort, à des ressources financières plus abondantes et à des médicaments et produits pour le VIH moins onéreux. Le CCP demande à l'ONUSIDA de continuer à œuvrer dans ces domaines et d'intensifier son appui aux pays afin que les programmes nationaux prennent une plus grande envergure, moyennant notamment la valorisation des ressources humaines, l'assistance technique, et le renforcement des partenariats notamment avec les organisations de personnes vivant avec le VIH et d'autres membres de la société civile. Le CCP demande instamment aux Etats Membres de l'Organisation mondiale du Commerce de promouvoir l'accès des pays en développement au traitement conformément à la déclaration de l'Organisation Mondiale du Commerce sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la Santé publique (Déclaration de Doha).
13. Le CCP note les progrès de la mise en œuvre des ripostes multisectorielles au VIH/SIDA, et demande à l'ONUSIDA de continuer à œuvrer au renforcement des capacités, surtout dans les pays les moins avancés, pour lutter contre l'épidémie dans tous les secteurs, en intégrant le VIH/SIDA dans les instruments de développement, notamment les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et les approches sectorielles.
14. Le CCP préconise des liens entre le rapport annuel du Directeur exécutif et le BPTI, et demande en particulier que le rapport annuel du Directeur exécutif fasse état des réalisations tangibles de l'ONUSIDA grâce à la mise en œuvre du BPTI et tienne compte des contributions particulières des Coparrainants et du Secrétariat.

### **Point 1.5 de l'ordre du jour : Rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants**

15. Le CCP a exprimé sa reconnaissance au Président du COC pour le rapport détaillé sur les activités des Coparrainants qu'il lui a fourni et pour le haut niveau des représentants, dont des directeurs exécutifs, à la présente réunion.
16. Le CCP demande que les Coparrainants lui fasse rapport tous les ans sur leurs activités en mettant l'accent sur les progrès réalisés dans les pays et les obstacles à surmonter pour atteindre leurs objectifs.

### **Point 1.6 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG**

17. Le CCP accueille avec satisfaction le rapport du représentant des ONG et note, en particulier, que les ONG souhaitent voir l'ONUSIDA et les Coparrainants continuer à accorder en priorité un appui aux communautés et aux groupes vulnérables pour ce qui est d'établir un budget et de mettre en œuvre des programmes, et demandent que l'allocation budgétaire pour ces groupes soit indiquée clairement dans le Budget-plan de travail intégré (BPTI).
18. Le CCP confirme que les délégués des ONG sont des organisations et non des particuliers, que la durée maximale du mandat de tout délégué des ONG est de trois ans, et approuve exceptionnellement une prolongation d'un an du mandat d'OASIS en qualité de délégué de l'Amérique latine et des Caraïbes.

### **Point 2 de l'ordre du jour : Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA 2004-2005**

19. Le CCP félicite le Secrétariat et les Organismes coparrainants pour leur présentation du BPTI 2004-2005 qui tient pleinement compte des décisions du CCP à la suite de l'évaluation externe de l'ONUSIDA et qui est maintenant à la fois plus facile à consulter et plus transparent. Le CCP prend note du recours aux consultations thématiques et régionales pour préciser la stratégie du BPTI 2004-2005 et promouvoir l'action coordonnée par l'ONUSIDA.
20. Le CCP fait siennes les stratégies et approches qui figurent dans le BPTI 2004-2005, et notamment l'axe stratégique visant à permettre aux pays d'élargir leur action nationale contre l'épidémie ;
21. Le CCP approuve le budget de base de US\$ 250 500 000 et la répartition proposée de ces ressources comme suit : US\$ 85 700 000 pour les Organismes coparrainants ; US\$ 91 200 000 pour le Secrétariat ; et US\$ 73 600 000 pour les activités interinstitutions ;
22. Le CCP approuve le budget interinstitutions de base complémentaire de US\$ 20 millions, sous réserve d'un financement dépassant le budget de base de US\$ 250 500 000;
23. Le CCP reconnaît, qu'en approuvant ce BPTI, les pays donateurs s'engagent moralement à le financer entièrement selon le principe du partage de la charge ;
24. Le CCP se félicite de l'augmentation des ressources propres des Organismes coparrainants et prend note des budgets supplémentaires pour le VIH/SIDA figurant dans le BPTI, expression tangible du fait qu'ils ont augmenté leur capacité, leur engagement et leurs actions concrètes pour lutter contre le SIDA, et encourage les Coparrainants à continuer à amplifier leur action dans ce domaine et à faire rapport tous les ans à leurs organes directeurs;

25. Le CCP encourage les Coparrainants à inclure dans le BPTI des données sur leur niveau de dépenses dans les pays pour les activités de lutte contre le VIH/SIDA ;
26. Le CCP encourage l'ONUSIDA à intégrer également dans le BPTI un cadre gestionnaire axé sur les résultats et à relier explicitement les résultats souhaités aux différents avantages comparatifs des Coparrainants ;
27. Le CCP encourage le Secrétariat et les Coparrainants à continuer à renforcer le suivi et l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du BPTI ;
28. Le CCP encourage l'ONUSIDA à revoir périodiquement les allocations de fonds et l'équilibre entre les diverses régions et les domaines d'activité.

**Point 3 de l'ordre du jour : Mise à jour des informations financières et budgétaires pour la période 1<sup>er</sup> janvier 2002 – 31 mars 2003**

29. Le CCP prend note des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2002-2003 et encourage les gouvernements donateurs et les autres partenaires qui ne l'ont pas encore fait à verser leur contribution pour 2003 au Budget-plan de travail intégré 2002-2003.
30. Le CCP note également avec satisfaction les progrès réalisés à ce jour concernant le projet de construction des nouveaux locaux de l'ONUSIDA à Genève et recommande que le Secrétariat continue à tenir le CCP informé de la situation et le consulte au sujet d'éventuels coûts supplémentaires y relatifs.

**Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Groupe de travail du CCP sur la gouvernance de l'ONUSIDA**

31. Le CCP se félicite du rapport de l'ancien président du CCP sur les débats concernant la gouvernance au sein des conseils conjoints du FNUAP, du PAM, du PNUD et de l'UNICEF.
32. Le CCP remercie les co-présidents du Groupe de travail sur la gouvernance pour le travail qu'ils ont accompli moyennant un processus consultatif et pour avoir remis leur rapport à temps.

S'agissant du rapport du Groupe de travail du CCP sur la gouvernance de l'ONUSIDA,

33. Le CCP recommande que l'on organise, lors des réunions ultérieures du CCP, des tables rondes thématiques ou des débats d'experts sur des questions d'importance stratégique concernant la riposte au VIH/SIDA et le rôle de l'ONUSIDA ;
34. Le CCP demande que le Secrétariat, en consultation avec le Président et le Vice-président du CCP, soumette pour décision à la prochaine réunion du CCP le mandat, les rôles, les fonctions et la composition d'un Bureau du CCP, s'il est souhaitable d'en établir un ;
35. Le CCP prie le Président du CCP de transmettre aux présidents des organes directeurs des Coparrainants les recommandations du CCP, afin d'encourager lesdits organes à débattre des décisions pertinentes tous les ans et à agir en conséquence;
36. Le CCP décide d'examiner les moyens de faire en sorte que les rapports des Etats Membres et des ONG soient mieux établis en ayant recours, le cas échéant, aux mécanismes en place ; à réduire les coûts de transaction et à éviter les activités redondantes ; ces mesures, outre les

activités en cours de suivi du Programme qu'effectuent le Secrétariat et les Coparrainants, pourraient comprendre : inviter des Etats Membres et/ou des ONG à établir périodiquement des rapports sur leur situation/actions en tenant compte de critères déterminés, et à tour de rôle des rapports plus approfondis de pays, ainsi que de temps à autre des exposés par les Groupes thématiques au CCP ;

37. Le CCP demande au Secrétariat de faire périodiquement rapport sur les mesures prises eu égard aux décisions du CCP, et de les mettre en évidence dans le rapport annuel du Directeur exécutif; et demande également de recevoir le rapport biennal sur l'ONUSIDA du Secrétaire général à l'ECOSOC aussitôt qu'il est du domaine public ;
38. Le CCP s'en rapporte au Président du CCP qui déterminera à sa discrétion les mesures à prendre concernant les recommandations du rapport qui n'ont été que partiellement acceptées.

### **Point 5 de l'ordre du jour : Rapports d'activité**

#### **5.1 : Mémoire d'Accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme**

39. Le CCP accueille avec satisfaction et approuve avec des amendements le Mémoire d'Accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial, qui fournit un cadre permettant au Secrétariat et aux Coparrainants de développer plus avant leur collaboration avec le Fonds mondial, pour appuyer les programmes dans les pays.
40. Le CCP se félicite de la claire démarcation des rôles et responsabilités complémentaires de l'ONUSIDA et du Fonds mondial qui implique à la fois la confirmation du Fonds mondial en tant qu'important nouveau mécanisme de financement et de l'ONUSIDA en tant que prestataire principal d'analyse stratégique, de conseils et de compétence technique pour aider les pays à accéder aux ressources du Fonds mondial. L'un des principes fondamentaux essentiels du Fonds mondial est le recours aux partenaires locaux du développement pour fournir un appui stratégique et technique aux Mécanismes de coordination pays, aux principaux bénéficiaires et aux partenaires et processus nationaux. Le CCP reconnaît en outre qu'un Fonds solide a besoin d'une Organisation des Nations Unies solide pour l'étayer.
41. Le CCP apprécie les ressources financières et humaines que l'ONUSIDA consacre pour aider les pays à avoir accès à des ressources supplémentaires et à mettre en œuvre des programmes, ainsi que pour appuyer le Fonds mondial. Il demande instamment qu'il soit tenu compte de ces charges additionnelles lors des décisions concernant les contributions à l'ONUSIDA. Il note que le BPTI proposé pour 2004-2005 comprend des provisions pour continuer à assurer ce soutien qui devrait demeurer au centre des activités de l'ONUSIDA pendant la prochaine période biennale.

#### **5.2 : Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA 2001-2005**

42. Le CCP prend note des efforts consentis pour actualiser le Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour 2001-2005 et encourage les institutions faisant partie du Plan stratégique de continuer à tenir à jour leurs plans pour faire en sorte que l'action des Nations Unies à l'appui des efforts nationaux soit plus pertinente et plus efficace.

### **Point 6 de l'ordre du jour : Prochaine réunion du CCP**

43. Le CCP décide que sa quinzième réunion se tiendra à Genève les 23-24 juin 2004. Il décide en outre qu'en principe la seizième réunion du CCP se tiendra les 14-15 décembre 2004, lieu à confirmer, que la dix-septième réunion se tiendra les 28-29 juin 2005 à Genève, que la dix-huitième réunion aura lieu les 27-28 juin 2006 à Genève, et que la dix-neuvième se tiendra les 12-13 décembre 2006, lieu à confirmer.

### **Point 7 de l'ordre du jour : Autres questions**

44. Le CCP prend note avec satisfaction du rapport de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur le VIH/SIDA en Asie et dans le Pacifique.
45. Le CCP demande instamment qu'une action intensifiée soit menée dans la région de l'Asie et du Pacifique par l'ONUSIDA étant donné que, quand bien même les taux de prévalence de grand nombre de pays sont actuellement faibles, une épidémie de VIH/SIDA risque de prendre des proportions dramatiques en l'absence d'une riposte élargie.
46. Le CCP estime qu'il est nécessaire d'axer les efforts sur le renforcement des capacités nationales de coordination et de mise en œuvre des actions contre le VIH/SIDA et sur l'amélioration de la coordination entre donateurs et gouvernements, y compris des relations plus harmonieuses au sein du système des Nations Unies. En outre, le CCP reconnaît qu'il convient de renforcer la capacité de l'ONUSIDA à remplir son rôle dans les pays.
47. Le CCP demande instamment à l'ONUSIDA et à ses partenaires du développement de renforcer davantage les liens entre les domaines d'activité santé de l'enfant, santé sexuelle et santé reproductive et droits humains, et le VIH/SIDA afin d'améliorer l'efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté.

### **Point 8 de l'ordre du jour : Adoption des décisions, recommandations et conclusions**

48. Le CCP adopte les décisions, recommandations et conclusions de sa quatorzième réunion.